

## Appel à candidature pour une bourse de Doctorat

### dans le cadre du projet : **Promouvoir la gestion durable des eaux souterraines et de l'irrigation régénératrice pour un développement communautaire responsable (Sud-Bénin)**

Dans le cadre de leur projet « **Promouvoir la gestion durable des eaux souterraines et de l'irrigation régénératrice pour un développement communautaire responsable** » (Sud-Bénin), l'Université de Liège (ULiège), le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (Cellule Bas-Fonds de la Direction du Génie Rural), le Ministère en charge de l'Eau (Direction Générale de l'Eau), l'Institut Nationale de l'Eau (UAC), et l'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA Bénin ; ex-CREPA) recherchent 1 doctorant-e à temps plein pour une durée de 4 ans ; dans le domaine de **l'agriculture irriguée et l'hydrogéologie**.

#### Description du projet

Le projet vise à renforcer de manière durable à la fois l'offre et la demande en eau. La question de l'offre portera sur une caractérisation quantitative et qualitative des ressources en eaux souterraines. La demande se concentrera sur un appui et accompagnement en irrigation régénératrice, et une prise de conscience générale de la gestion durable et intégrée des ressources en eau.

Comme outil de gouvernance des ressources en eau souterraine, le projet propose d'instaurer la notion de « contrat de nappe ». De manière synthétique, un contrat de nappe ou de captage est défini comme une convention-cadre élaborée sur une base volontaire entre un ensemble aussi large que possible d'acteurs publics et privés du cycle de l'eau et l'ensemble des usagers concernés par la protection de la ressource en eau souterraine. Le contrat vise à atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs des ressources en eaux souterraines. La méthodologie relative à l'implémentation du contrat de nappe comprend 4 étapes : i) élaboration d'un état des lieux bilan/diagnostic et définition des enjeux ; ii) définition des allocations entre différents usagers (domestiques, agricoles, industriels et environnementaux) ; iii) suivi et évaluation de l'état des ressources en eaux souterraines ; et iv) information et communication.

L'expression « irrigation régénératrice » fait référence à une approche d'irrigation qui vise non seulement à répondre aux besoins des cultures en eau, mais aussi à régénérer et à améliorer la qualité des sols et des ressources en eau au fil du temps. Elle met l'accent sur des pratiques agricoles durables qui favorisent la préservation des écosystèmes, la conservation de l'eau et la restauration des sols. Ces nouveaux itinéraires hydro-agricoles seront élaborés à l'aide d'AquaCrop, outil de simulation et d'aide à la décision d'irrigation, gratuitement distribué par la FAO. Des producteurs 'témoins' et/ou coopératives agricoles seront identifiés dès le début du projet et des champs écoles paysans seront mis en place conjointement sur leurs parcelles. Les nouveaux itinéraires hydro-agricoles y seront pratiqués et évalués, et des séances de formation et vulgarisation organisées. En parallèle d'un soutien aux techniques d'irrigation régénératrice, le projet se concentre sur la viabilité financière, en particulier pour les horticulteurs qui seront soutenus.



## Profil

Peuvent faire acte de candidature, les candidats des deux sexes, remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de DEA ou de Master en génie rural, hydrogéologie, sciences de l'eau, sciences et gestion de l'environnement (ou similaire) obtenu avec distinction ;
- Avoir obtenu le diplôme requis avec distinction (note globale minimale de 14/20) ;
- Être de nationalité béninoise ;
- Être âgé-e de maximum 40 ans à la date de dépôt du dossier de candidature.

Les qualités et compétences requises pour ces postes sont :

- Sens du contact, capacité à travailler en équipe et sur le terrain ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, d'expression orale et écrite ;
- Une bonne maîtrise du français est indispensable ; un bon niveau d'anglais constituera un atout ;
- Bonnes connaissances dans un ou plusieurs des domaines suivants : agro-écologie, agriculture, irrigation, hydrogéologie, gestion des ressources en eau, hydrologie, géomatique, modélisation, programmation (R, Python, ...).

## Conditions particulières

Le-la candidat-e bénéficiera d'une bourse mixte pour une durée de 4 ans, et séjournera en alternance au Bénin (barème de bourse béninoise) et en Belgique (barème de bourse belge). Il-elle bénéficiera en outre d'une couverture en matière de sécurité sociale. Le poste sera disponible à partir de mai 2025.

## Documents requis

- CV et lettre de motivation, spécifiant l'intérêt pour les domaines de l'appel ;
- Le nom et l'adresse de deux personnes de référence ;
- Note de recherche sur la façon dont le-la candidat-e pourrait s'intégrer dans ce projet / comment le candidat pourrait élaborer son projet de recherche (4 pages maximum).

## Mode de sélection

Le recrutement se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : Présélection sur base du dossier de candidature (**date limite de dépôt 7 Mars 2025**)
- Phase 2 : Entretien oral avec un jury et pour cela le-la candidat-e devra pouvoir se libérer pour un interview qui se déroulera à Cotonou le 20 ou 21 Mars 2025

## Contacts

Pour toute question, veuillez contacter Joost Wellens ([joost.wellens@uliege.be](mailto:joost.wellens@uliege.be)) ou Philippe Orban ([philippe.orban@uliege.be](mailto:philippe.orban@uliege.be)).

Les candidatures doivent être envoyées par mail avant le **7 Mars 2025** à Joost Wellens ([joost.wellens@uliege.be](mailto:joost.wellens@uliege.be)) et Philippe Orban ([philippe.orban@uliege.be](mailto:philippe.orban@uliege.be)).

